

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 29 avril 2026

Election de Thomas Cazenave, nouveau président du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux

Le conseil de surveillance du CHU de Bordeaux réuni mercredi 29 avril 2026 a procédé à l'élection à l'unanimité de son nouveau président, Thomas Cazenave, maire de Bordeaux. Celui-ci a renouvelé Marie Daspas, représentante des usagers du CHU, dans ses fonctions de vice-présidente. Thomas Cazenave succède ainsi à Pierre Hurmic, ancien maire de Bordeaux, qui présidait cette instance depuis le 8 juillet 2020.

« Je suis très honoré de prendre aujourd'hui la présidence du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux. Premier employeur de Nouvelle-Aquitaine, fort de plus de 200 métiers, le CHU incarne un pôle d'excellence majeur au service de la santé et de la recherche. Dans mes fonctions de président, je serai pleinement attentif à la poursuite des efforts de modernisation déjà engagés, tout en veillant à garantir un accès à des soins de qualité pour le plus grand nombre. » a déclaré Thomas Cazenave



De gauche à droite : Vincent-Nicolas Delpech, directeur général, Thomas Cazenave, président du conseil de surveillance, Marie Daspas, vice-présidente du conseil de surveillance et Pre Nathalie Salles, présidente de la commission médicale d'établissement du CHU de Bordeaux

Le conseil de surveillance est composé de 15 membres répartis à parité en trois collèges où siègent des représentants des collectivités territoriales, des représentants des personnels de l'établissement et des personnalités qualifiées, dont des représentants des usagers.

Les membres du conseil de surveillance au 29 avril 2026

- . Thomas Cazenave, maire de Bordeaux
- . *en cours de désignation*, représentant de Bordeaux Métropole
- . Martine Jardiné, représentante du conseil départemental de la Gironde
- . Dominique Degos, représentante du conseil départemental des Landes
- . Philippe Nauche, représentant du conseil régional Nouvelle-Aquitaine

- . Jean-Claude Pion et Françoise Tissot, personnalités qualifiées désignées par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé
- . *en cours de désignation*, personnalité qualifiée désignée par le Préfet
- . Marie Daspas et William Duvernoy Galand, représentants des usagers

- . Dres Agnès Georges-Walryck et Véronique Gilleron, représentantes de la Commission Médicale d'Etablissement
- . Sébastien Léonard, représentant de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques
- . Alexandra Brosillon et Isabelle Stéphan, représentantes des organisations syndicales

Le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle de la gestion de l'établissement en délibérant sur le projet d'établissement, la convention constitutive du CHU, le compte financier et l'affectation des résultats, les projets de fusion, le rapport annuel d'activité, les conventions conclues par l'établissement, les statuts de fondations hospitalières, les prises de participation et les créations de filiale et le plan pluriannuel d'investissement.

Il émet des avis concernant l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, le plan global de financement pluriannuel, le programme d'investissement, la charte de gouvernance, la politique d'amélioration continue de la qualité et de prise en charge des usagers, les acquisitions et les aliénations ou échanges d'immeubles, les baux supérieurs à 18 ans, les baux emphytéotiques ainsi que les contrats de partenariat, la participation à un groupement hospitalier de territoire et le règlement intérieur de l'établissement.

Enfin il est informé sur les actions universitaires, d'enseignement et de recherche menées par le CHU, sur les actions pour améliorer l'accès et la gradation des soins et des évolutions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Contacts presse

Direction de la communication et de la culture du CHU de Bordeaux – Tél. 05 56 79 61 14
presse@chu-bordeaux.fr